

SSIAP 3 - Chef de Service de Sécurité Incendie

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DE LA FORMATION (PDF - 1)

Durée du stage : 30 jours (216 h + visites + examen)

PROGRAMME

- ✓ **Le feu et ses conséquences (12 h)**
- ✓ **La sécurité incendie et les bâtiments (60 h)**
 - Matériaux de construction
 - Etude de plan
- ✓ **La réglementation incendie (70 h)**
 - Classement des bâtiments
 - Moyens de secours
 - La réglementation accessibilité
- ✓ **La gestion des risques (22 h)**
 - Analyse des risques
 - Réalisation des travaux de sécurité
- ✓ **Conseil au chef d'établissement (6 h)**
- ✓ **Correspondance avec les commissions de sécurité (12 h)**
- ✓ **Management de l'équipe de sécurité (26 h)**
- ✓ **Gestion du budget du service de sécurité (8 h)**



Qualification des intervenants

- Formateur en sécurité incendie justifiant de plus de 2 ans d'expérience en formation dans les métiers de la sécurité privée ou publique.
- Formateur titulaire d'une qualification de SSIAP 3 à jour ou équivalent (brevet de prévention etc.) à jour de leurs compétences.
- Des intervenants spécialisés pourront également intervenir (architecte, DRH, etc.)

Nombre de stagiaires

6 minimum / 12 maximum.

Objectifs

Acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour encadrer et diriger le service de sécurité incendie et la sécurité des personnes dans un ERP ou un IGH. Pouvoir conseiller le chef d'établissement ou établir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours. Gérer le budget du service.

Profil du stagiaire

Tout collaborateur titulaire du SSIAP 2 ou ERP2 ou IGH2 pouvant justifier de 3 ans d'expérience de la fonction ou titulaire d'un diplôme de niveau 4. Être titulaire d'une attestation PSC1 ou S.S.T ou PSE 1 en cours de validité. Présenter un certificat d'aptitude médicale datant de moins de 3 mois.

Moyens pédagogiques

Alternance de théorie et de pratique dispensée par des professionnels.

Le déroulement de la formation proposée est pratique et théorique, effectuée à partir de démonstrations, d'apprentissage de gestes et de mises en situations d'interventions.

Évaluation des connaissances durant la formation

- Une évaluation minimum QCM de 40 questions
- Une évaluation minimum écrite sur la rédaction d'une notice de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1^{re} ou 2^e catégorie.
- Une évaluation orale

SSIAP 3 - Chef de Service de Sécurité Incendie

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DE LA FORMATION (PDF - 2)

Durée du stage : 30 jours (216 h + visites + examen)

Examen

Formation qualifiante validée par un jury d'examen final

Conforme aux dispositions prévues par l'arrêté du 2 mai 2005 et textes ultérieurs

Validation

Certificat de qualification SSIAP 3 délivré par le Ministère de l'Intérieur- validité 3 ans.

Matériel utilisé et équipement

- Poste central de sécurité
- Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement ;
- Un clapet coupe feu équipé ;
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie) ;
- Système de sécurité incendie de catégorie A
- Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (UAE, prise en compte, traitement) ;
- Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...);
- Extincteurs (eau, poudre, CO2) ;
- Aire de feu permettant de justifier l'emploi d'extincteurs sur un bac à feux écologiques à gaz ;
- Robinet incendie armé (en état de fonctionnement) ;
- Têtes d'extinction automatique à eau (non fixées). Enregistreur des événements avec possibilité de lecture ;
- Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde ;

- Modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses) ;
- Emploi du téléphone (réception, appel) ;
- Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement).
- Système informatisé de réponses sur la réalisation de l'épreuve QCM.
- Vidéo projecteur, plans, règlement de sécurité dans les ERP et IGH

LIEU DE LA FORMATION

Metz : 70, route de Woippy 57050

Ivry-Sur-Seine : 51/55 rue Hoche 94200

CONTACT

Mail : contact@procedo-academy.com

Tél. : 0811 031 057

TARIF

Individuel : 3 900 euros

Groupe nous consulter

Entreprise sur devis



PROCEDO ACADEMY SARL - Siège social : 70, route de Woippy - BP 32 143 - 57053 METZ Cedex 2
Établissement Ivry-sur-Seine : 51-53 rue de Hoche 94200 IVRY-SUR-SEINE - Tél. : 0 811 031 057 - FAX : 03 72 72 70 35 - contact@procedo-academy.com
RCS METZ 529 600 702 - SIRET 529 600 702 00029 - APE 8559 A - SARL au capital de 5 000 euros - TVA INTRACOM FR 27529700602

Autorisation CNAPS N° FOR-057-2023-08-17-20180637440 - Art L612-14 - L'autorisation administrative préalable ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. Modifiée le 30 avril 2008.